

Gestion du risque érosion à Lacanau : où en sommes-nous ?

**W Bilan concerté et enseignements
de la stratégie locale de gestion
de la bande côtière 2016-2022**



Laurent
PEYRONDET



LE MOT DU MAIRE

A l'heure où notre plan d'actions 2016-2022 relatif à l'érosion - appelé stratégie locale de gestion de la bande côtière - arrive à son terme, le bilan que nous vous proposons ici est un formidable encouragement à poursuivre collectivement cette dynamique.

Notre engagement financier de 2,6M€ a confirmé notre volonté de prendre à bras le corps le sujet de l'érosion côtière à travers des choix de gestion partagés et responsables, basés sur une connaissance constamment enrichie afin d'assurer au quotidien la sécurité des biens et des personnes de notre littoral attractif, tout en préparant l'avenir du mieux possible pour nous éviter des situations d'urgence catastrophiques. En ce sens, l'expérience acquise nous apporte de nombreux enseignements précieux au moment de guider l'élaboration de notre futur plan d'actions 2023-2030.

Dans un contexte de prise de conscience croissant encouragé par la loi Climat et Résilience de 2021 et conscients que nous ne pourrons pas compter sur l'éternelle clémence de l'océan, ce plan 2023-2030 aura pour charge de poursuivre le travail entamé sous l'égide du GIP Littoral et de la Région depuis 2009 avec exigence et ardeur.

En lien avec la communauté de communes Médoc Atlantique, il s'agira de traduire l'ambition de mon équipe municipale pour les Canaulais et notre ville océane, afin d'anticiper les phénomènes et de nous adapter plus encore au changement climatique.



Crédit photo : Delphine Trentacosta - Observatoire photographique du littoral de Lacanau



Un front de mer menacé par l'érosion

L'ensemble du littoral de Nouvelle-Aquitaine est confronté au risque d'érosion côtière : ce phénomène naturel lié à la conjonction des houles, courants, vagues et barres sableuses se révèle très actif et accentué par la montée du niveau de l'océan. Le trait de côte canaulais est sujet à ces dynamiques, avec des taux de recul moyen d'environ 1 à 2 mètres par an, pouvant être amplifiés lors de fortes tempêtes.



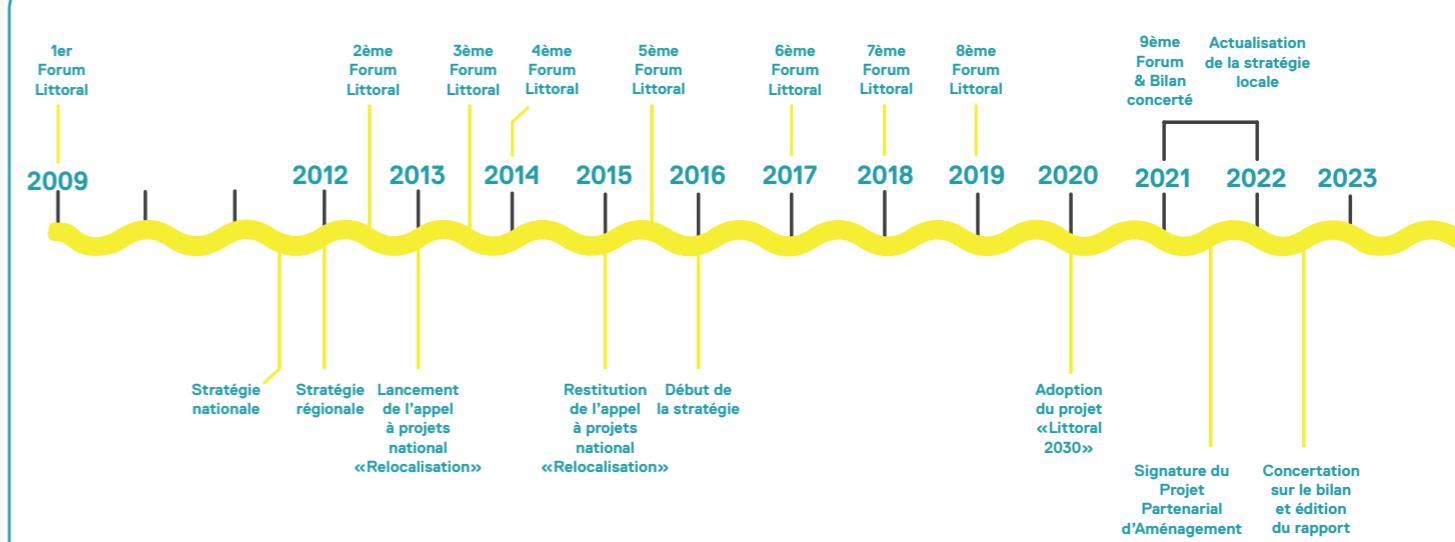
Une commune pionnière, vitrine à l'échelle nationale

La Ville de Lacanau s'est engagée très tôt dans un processus visant à trouver des solutions pour lutter contre l'érosion de sa bande côtière. Dès 2009, elle mobilise l'ensemble des partenaires et la société civile lors d'un 1^{er} forum littoral ; un évènement qui sera reconduit quasiment annuellement sur toute la durée du plan d'actions 2016-2022. En 2013, la commune est sélectionnée par le Ministère chargé de l'environnement : elle devient territoire pilote à l'échelle nationale pour conduire une étude sur la relocalisation des activités et des biens menacés par l'érosion dans le périmètre de vulnérabilité. Elle adopte en 2016 sa stratégie locale de gestion de la bande côtière, une des premières stratégies sur la façade atlantique.



Résultat d'un travail enclenché depuis 2009

En 2021, approchant du terme de son plan d'actions n°1, la Ville de Lacanau a souhaité amorcer un bilan concerté, sur la base de ses bilans intermédiaires. Ce bilan vise à tirer les enseignements du plan d'actions 2016-2022, et préparer efficacement l'actualisation de la stratégie locale sur la période suivante.



LES GRANDS PRINCIPES DE LA STRATÉGIE LOCALE

AGIR AUJOURD'HUI en menant des actions de connaissance et de communication afin d'informer et sensibiliser la population tout en réalisant des travaux pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Ces travaux concernent principalement les dispositifs de lutte active ainsi que les mesures de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, telles que les opérations de relocalisation décidées pour le moyen terme (~2025) en lien avec le projet d'aménagement de la ville océane.

PRÉPARER L'AVENIR en établissant des scénarios d'évolution du littoral à moyen terme (2050) et à long terme (2100) qui réunissent les conditions de faisabilité, en effectuant de la veille et de l'acquisition foncière d'anticipation.

CONTINUER D'EXPÉRIMENTER ET INNOVER afin que Lacanau reste en pointe sur ces enjeux.



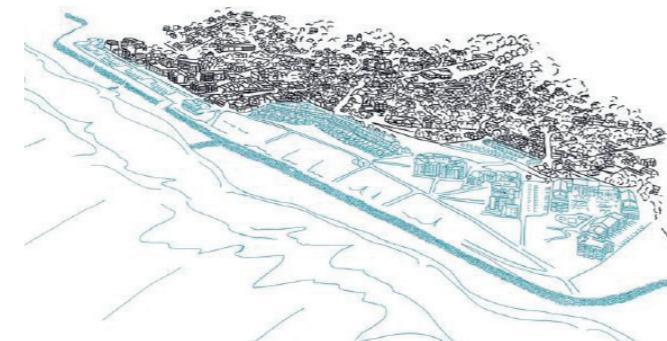
DES CHOIX STRATÉGIQUES AVEC DES CAPS À MOYEN (2050) ET LONG TERME (2100) - DES JALONS OPÉRATIONNELS

2016-2022

1^{er} plan d'actions

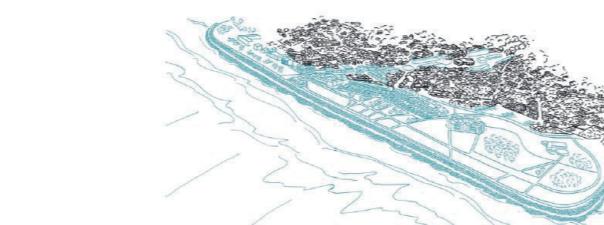
Assurer la sécurité aujourd'hui des personnes et des biens et préparer l'avenir de la station

- Amélioration de la connaissance – des aléas et du péril
- Révision des procédures de mises en sécurité
- Réparation et confortement de l'ouvrage existant
- Lancement des premières études pour l'ouvrage de protection «Horizon 2050»
- Lancement des études et travaux de réhabilitation du front de mer
- Décision des actions de relocalisation



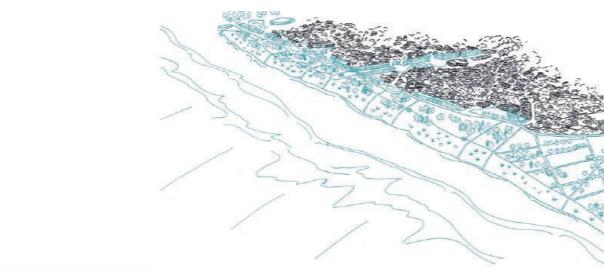
2050-2100

Deux pistes (complémentaires) pour l'avenir



Deux scénarios ont été envisagés en 2015

- Un scénario de lutte active avec la construction d'un ouvrage de « protection dure » en enrochements
- Un scénario innovant de relocalisation et renaturalisation de la dune



UNE STRATÉGIE BIEN AVANCÉE SUR L'ENSEMBLE DES VOLETS

La stratégie 2016-2022

La stratégie locale de gestion de la bande côtière 2016-2022 est portée par la Ville de Lacanau. Elle vise **3 grands objectifs** :

- 1 Mieux **connaître** le risque érosion
- 2 **Anticiper** les actions de lutte contre l'érosion
- 3 **Assurer** la concertation et l'information du public

Une stratégie structurée en 8 axes, selon la méthodologie du GIP Littoral

- | | | |
|--|--|---|
| 1 Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque | 2 Surveillance et prévision de l'érosion | 3 Alerte et gestion de crise |
| 4 Prévention – Prise en compte du risque érosion dans l'urbanisme | 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes dont actions de relocalisation des activités et des biens | 6 Actions d'accompagnement des processus naturels ou de lutte active souple contre l'érosion |
| 7 Gestion des ouvrages de protection et actions de lutte contre l'érosion et de la conscience du risque | 8 Portage, animation et coordination de la stratégie locale | |

Une stratégie bien avancée : sur 20 actions, 16 réalisées ou en cours de finalisation



- Actions réalisées avec une ambition plus forte
- Actions réalisées comme prévu initialement
- Actions en cours de finalisation
- Actions non réalisées

- | | | | | |
|---|---|--|--|--|
| Des actions non réalisées pour des raisons méthodologiques ou indépendantes de la commune | Des actions partiellement réalisées et terminées car certaines sous-actions n'ont pas pu être menées comme initialement imaginé | Des actions en cours de réalisation en raison notamment des procédures administratives et réglementaires longues | Des actions réalisées et récurrentes, avec un objectif atteint en raison de l'implication et de la mobilisation forte de la commune et de ses partenaires techniques | Des actions réalisées avec une ambition plus forte que celle définie initialement en lien avec les autres démarches menées par la commune, la réorientation de certaines actions, l'avancée sur le volet foncier |
|---|---|--|--|--|

UN RISQUE DESORMAIS MIEUX CONNU ET DAVANTAGE PREVISIBLE

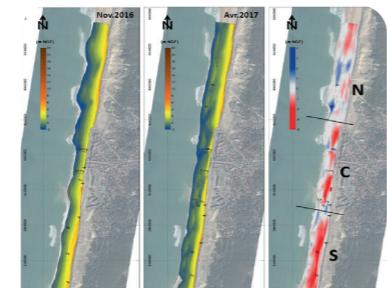
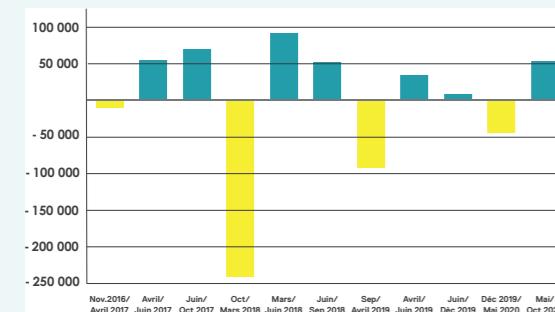
L'amélioration de la connaissance de la dynamique d'érosion sur le littoral est un prérequis indispensable pour agir plus efficacement au quotidien et en cas de crise : elle constitue un objectif majeur de la stratégie.

Une connaissance désormais approfondie de la vulnérabilité du front de mer : une réussite majeure de la stratégie

Les actions mises en œuvre ont permis d'**actualiser la connaissance relative à l'érosion côtière** grâce à la modélisation des petits fonds, au suivi du pied et de la face de dune et à la qualification de la dynamique érosive (suivis et levés). L'aléa de sollicitation marine de l'ouvrage a été actualisé en prenant en compte le changement climatique.

Une **surveillance active de l'état de la plage** et des ouvrages via la mise en place d'un observatoire du littoral a été menée. Les **diagnostics** réalisés ont également permis d'acquérir une connaissance de la stabilité des bâtiments du front de mer.

Evolution des gains/pertes de sable sur la zone Nord



Suivi topographique permettant de suivre l'évolution de la plage



Forum Littoral

Des situations de crise anticipées

La commune s'est mobilisée pour anticiper les situations de crise liées à l'érosion. Dans le cadre de la stratégie locale, elle a déployé des outils et protocoles d'intervention :

- Mise à jour du **Plan Communal de Sauvegarde** pour gagner en efficience et réactivité en temps de crise
- Anticipation des **démarches administratives** pour la mise en sécurité des personnes et des biens
- **Fermeture des accès plages** avec arrêté municipal à l'appui, à chaque bulletin météo défavorable
- **Recensement** des entreprises du territoire susceptibles d'intervenir pour des travaux d'urgence

Quelles perspectives pour le nouveau plan d'actions 2023-2030 ?

Des pistes ont été identifiées pour le nouveau plan d'actions 2023-2030 :

- La capitalisation et l'archivage des données d'observations recueillies
- Le renforcement de la communication à destination des propriétaires immobiliers et des occupants
- La mise en place d'un cadre administratif pour couvrir les besoins en réparations d'urgence

DES INNOVATIONS EN MATIERE D'URBANISME PERMETTANT DE REDUIRE LA VULNERABILITE

Une zone littorale spécifique a été définie dans le document d'urbanisme de la commune dans laquelle les constructions nouvelles sont autorisées à condition d'être temporaires et réversibles.

La sensibilisation des propriétaires fonciers et des acheteurs potentiels a été menée, via l'envoi d'un courrier type «information acquéreur locataire» et la publication d'informations régulières sur le risque que représente l'érosion du trait de côte.

La commune a identifié les premières actions « sans regret » de relocalisation : stationnements du front de mer, maison de la glisse et poste central de secours. La commune poursuit également une veille foncière pour préparer et anticiper la relocalisation des enjeux économiques de première ligne. Les actions mises en œuvre dans la stratégie locale de gestion du trait de côte sont étroitement liées à celles menées dans le cadre du projet d'aménagement de la ville océane.



Crédit photo : Phytolab - image d'avant projet

Quelles perspectives pour le nouveau plan d'actions 2023-2030 ?

- L'expérimentation des dispositions issues de loi Climat et résilience (2021) et ses décrets d'application
- La construction de bâtiments témoins démontables et réversibles
- La poursuite de la stratégie foncière, en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier régional notamment

UNE APPROCHE DE LUTTE MIXTE CONTRE L'EROSION : DES DISPOSITIFS EFFICACES

Le 3^{ème} volet de la stratégie locale de 2016-2022 de Lacanau repose sur la combinaison de plusieurs dispositifs de lutte contre l'érosion : des actions de lutte active douce et le confortement d'un ouvrage de protection en dur.

Privilégier les processus naturels contre l'érosion

La commune a fait le choix d'opter pour une gestion déployant le processus le plus naturel possible :

- La **matérialisation des accès et la mise en défens des milieux dunaires sur 5 km de plages surveillées** ont été mis en place pour stopper les piétingements, qui aggravent le phénomène d'érosion du trait de côte.
- Un **plan de gestion expérimental des sédiments** a été élaboré pour planifier sur le court et le moyen termes les besoins de recharge en sable, dans les principes d'un usage optimisé et raisonnable de la ressource.
- Des **rechargements** ont été menées depuis 2016. Environ 35 000 m³ de sable ont été prélevés et déposés sur les zones les plus fragiles (quasi exclusivement sur la berme de l'ouvrage).

Au bilan, ces actions ont démontré toute leur efficacité dans la gestion du trait de côte.



L'entretien de l'ouvrages existant et la réflexion sur un prochain ouvrage : des mesures aujourd'hui indispensables

L'ouvrage, d'une longueur de 1 200 mètres, constitue aujourd'hui avec les deux épis, le système de protection du front de mer de Lacanau. Il a été réhabilité en 2014 suite aux tempêtes de l'hiver 2013-2014. Dans le cadre de la stratégie, le dossier de régularisation administrative de l'ouvrage a été déposé. Un diagnostic, appuyé sur des essais physiques 2D en canal à houle, a également été conduit. Ce diagnostic a conclu à la nécessité à court terme de mener des travaux afin d'**augmenter sa stabilité**. Le démarrage des travaux de confortement de l'ouvrage est programmé pour début 2023.

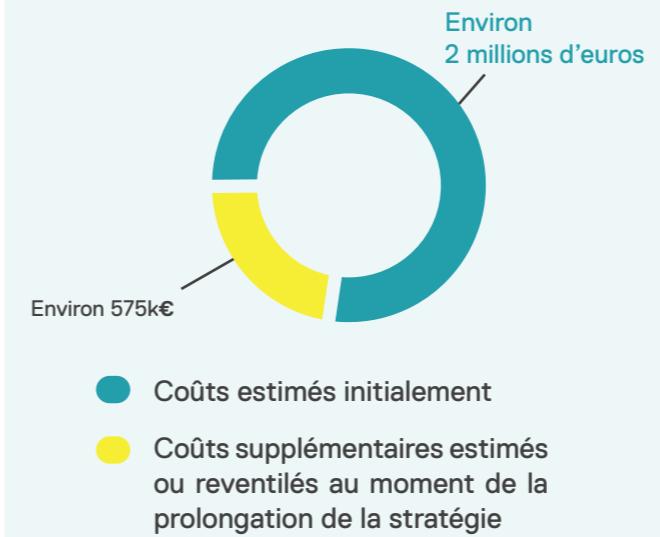
La stratégie prévoyait également de mener les études techniques de dimensionnement d'un ouvrage pérenne jusqu'en 2050. Des études de pré-dimensionnement ont été engagées et se poursuivront dans le cadre du plan d'actions «érosion» n° 2.

Quelles perspectives pour le nouveau plan d'actions 2023-2030 ?

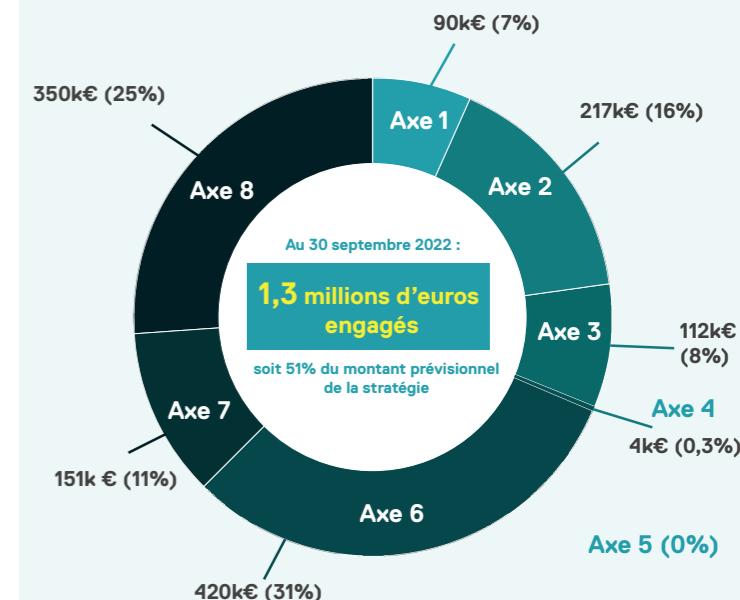
- La poursuite des plans de végétalisation pour éviter l'érosion éolienne et la sensibilisation pour limiter le piétingement de la dune
- La préparation anticipée des démarches administratives permettant des rechargements massifs en cas d'urgence
- La définition des conditions de faisabilité technique, financière, réglementaire de l'ouvrage « horizon 2050 »

LE BILAN FINANCIER DE LA STRATEGIE LOCALE

Un montant prévisionnel d'environ 2,6 millions €

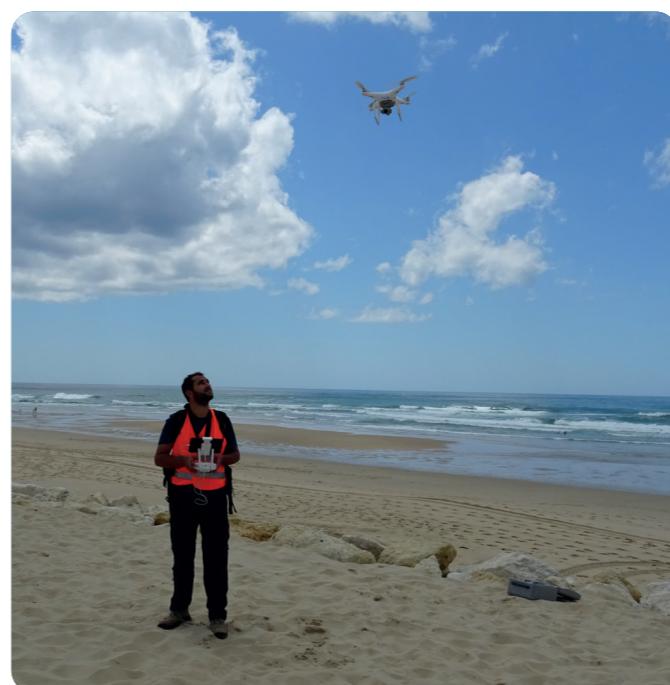


L'engagement des dépenses par axe



Les axes 6 et 7 – relatifs à la lutte douce et à la gestion des ouvrages de protection sont de loin les plus coûteux : ils représentent les deux tiers du coût total prévisionnel de la stratégie locale 2016-2022. Le tiers restant est dédié aux coûts d'ingénierie pour le pilotage de la stratégie et l'acquisition de connaissances.

Les axes 3, 4 et 5 ont été réalisés en interne par la Ville de Lacanau et n'apparaissent pas en conséquence dans les dépenses de la stratégie. Il s'agit notamment de la révision du Plan Local d'Urbanisme avec la création d'un zonage spécifique sur le littoral, de la mise à jour des documents relatifs à la gestion de crise, etc. En outre, les dépenses relatives aux actions opérationnelles de relocalisation sont portées par la démarche Aménagement Durable de la Station désormais contractualisées au Projet Partenarial d'Aménagement. Leur coût dans la stratégie locale n'est donc pas représentatif de leur importance.



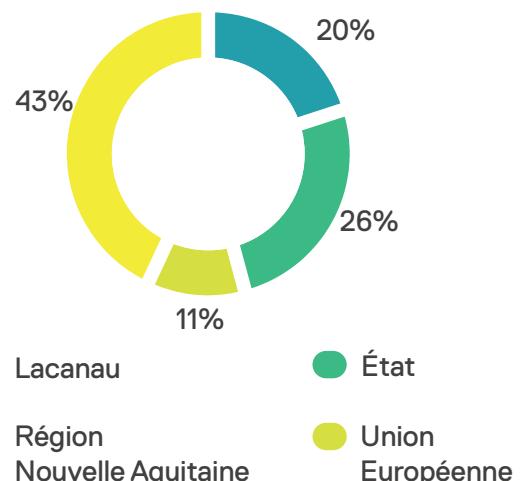
LE BILAN FINANCIER DE LA STRATEGIE LOCALE

Les financeurs de la stratégie

Le financement de la stratégie est partagé entre la Ville de Lacanau, la Communauté de communes Médoc Atlantique, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Union Européenne.

- **L'Union Européenne**, via les fonds européens (FEDER) financent principalement les travaux de confortement de l'ouvrage de protection, auxquels contribuent aussi la Région Nouvelle-Aquitaine
- **La Région Nouvelle-Aquitaine et l'État** financent principalement les actions relatives à la connaissance, la restauration des écosystèmes, la sensibilisation, les techniques douces et la recomposition spatiale dans les secteurs menacés et l'animation ;
- **La Communauté de communes Médoc Atlantique**, depuis 2018 contribue à l'autofinancement de la stratégie locale et à sa mise en oeuvre.

Répartition du financement de la stratégie entre financeurs



Les chiffres clés du bilan

1 ouvrage de protection du front de mer régularisé et en voie d'être conforté, **35 000 m³** rechargés en sable en 7 ans sous l'égide d'un plan de gestion des sédiments expérimental

3 comités locaux de concertation, 4 forums avec 3 grands témoins

1 exposition fixe en plein air, 2 expositions temporaires et 1 exposition digitale, **4 500** photographies reconduites sur 30 points de vue de la bande côtière

1 observatoire du littoral actif sur le volet hydro-sédimentaire (depuis 2016) et naturaliste (depuis 2021)

Plus d'informations :

www.lacanau.fr

www.littoral-aquitain.fr



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

